

Adultes présents :

Céline GARNIER (Adjointe à l'Enfance – Jeunesse)
Vanessa LARGEAU (Adjointe aux affaires scolaires)
Laetitia MOUREY (Coordinatrice périscolaire)
Patricia ROUXEL (Maire d'Aigondigné et Maire délégué de Sainte Blandine)
Evelyne THIBAUT (Maire délégué de Mougou)

Elus CME présents :

Juliette DOYLE, Mougou
Noé ROY, Mougou
Eloan TREBEAU, Mougou
Elina BENBAMMOU, Aigonnay
Rose CORBARD, Aigonnay
Gautier BERNAUDEAU, Thorigné
Nina METAY, Sainte Blandine
Luce CATHELINAUD, Thorigné
Thaïs GARECHE, Thorigné

La présentation :

Un tour de table est effectué, les adultes expliquent leur fonction aux enfants puis suit une présentation des enfants avec leur lieu d'habitation.

Le CME et la commune :

Céline GARNIER explique aux élus du CME le déroulement pour élire le Maire dans une commune.
Il est évoqué la possibilité d'élire un Maire parmi les élus du CME.

Elle fait une présentation de la commune d'Aigondigné :

- Regroupement de 4 communes, Mougou, Sainte Blandine, Aigonnay et Thorigné depuis le 1^{er} janvier 2019
- 4832 habitants sur la commune
- 5 écoles sur la commune (ayant le plus d'écoles dans le sud des Deux-Sèvres), les élus du CME représentent les 462 enfants des écoles d'Aigondigné.

Il est expliqué aux élus du CME le fonctionnement du conseil municipal :

- S'occuper des écoles incluant le matériel et le fonctionnement
- S'occuper des routes communales
- CCAS, le centre communal d'action sociale (Aide aux familles et aux habitants)
- S'occuper des espaces verts

Proposition de Thèmes :

Céline GARNIER et Patricia ROUXEL demandent aux enfants les thèmes qu'ils souhaiteraient travailler, les enfants leur rappellent ceux exprimés dans leur profession de foi : l'école, les cours de récréation avec les jeux possibles, avoir plus d'herbes dans les cours d'école, goudronner certains trottoirs, l'écologie.

La 1ere commission permettra de définir les deux thématiques principales à travailler.

Rappel du rôle d'un élu CME :

Céline GARNIER rappelle aux enfants leur rôle d'élus :

- Aller vers les autres camarades et écouter leurs idées, leurs propositions pour pouvoir les exposer en réunion CME.
- Il est possible que les élus soient conviés sur des réunions en lien avec leurs projets pour exprimer leurs idées et leur vision en tant qu'enfant.

Le calendrier des différents CME et des commissions ainsi que la charte CME ont été distribués aux enfants élus.

Séance levée à 18h.